

**Décret n° 2-10-154 du 11 jourmada I 1431 (26 avril 2010)
portant modification de l'heure légale**

LE PREMIER MINISTRE,

Vu le décret royal portant loi n° 455-67 du 23 safar 1387 (2 juin 1967) relatif à l'heure légale, notamment son article premier,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. – L'heure légale, fixée pour le territoire du Royaume par l'article premier du décret royal portant loi susvisé n° 455-67 du 23 safar 1387 (2 juin 1967), sera avancée de soixante (60) minutes dans la nuit du samedi 1^{er} mai 2010 à 0 heure.

ART. 2. – Le retour à l'heure légale se fera à compter du dimanche 8 août 2010, en retardant l'heure de soixante (60) minutes à minuit (24 : 00) du samedi 7 août 2010.

ART. 3. – Le présent décret sera publié au *Bulletin officiel*.

Fait à Rabat, le 11 jourmada I 1431 (26 avril 2010).

ABBAS EL FASSI.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du « Bulletin officiel » n° 5833 du 11 jourmada I 1431 (26 avril 2010).

Arrêté de la ministre de la santé n° 2856-09 du 29 kaada 1430 (17 novembre 2009) complétant l'arrêté de la ministre de la santé n° 719-08 du 1^{er} rabii II 1429 (8 avril 2008) fixant la liste des hôpitaux relevant du ministère de la santé.

LA MINISTRE DE LA SANTE,

Vu l'arrêté du ministre de la santé n° 719-08 du 1^{er} rabii II 1429 (8 avril 2008) fixant la liste des hôpitaux relevant du ministère de la santé, tel qu'il a été modifié et complété,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – Le tableau annexé à l'arrêté susvisé n° 719-08 du 1^{er} rabii II 1429 (8 avril 2008), est complété conformément au tableau annexé au présent arrêté.

ART. 2. – Le présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel*, prend effet à compter du 1^{er} janvier 2010.

Rabat, le 29 kaada 1430 (17 novembre 2009).

YASMINA BADDOU.

*

* *

Liste des hôpitaux relevant du ministère de la santé

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL, PREFECTORAL OU PROVINCIAL	LES HOPITAUX COMPOSANT LE CENTRE		
	DENOMINATION	TYPE DE PRESTATIONS	VILLE/ZONE
Centre hospitalier préfectoral de Rabat	– Hôpital Moulay Youssef (Chef lieu) – Centre d'hémodialyse « Yaâcoub El Mansour »	Général Spécialisé en hémodialyse	Rabat Rabat
Centre hospitalier régional de Marrakech - Tensift - El Haouz	Hôpital psychiatrique de Marrakech	Spécialisé en psychiatrie	Marrakech

(Le reste sans changement.)

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du « Bulletin officiel » n° 5835 du 18 jourmada I 1431 (3 mai 2010).